

Désignation	Unité	2017
		TTC
Hall du Pays d'Auge		
<u>Caution pour la location de la salle</u>	Forfait	110,00 €
<i>Salle</i>		
location partielle de la salle	Forfait	394,93 €
location salle entière	2 jours	600,63 €
<i>Chauffage</i>	l'heure	33,38 €
<i>Electricité</i>	le kwh	0,35 €
<i>Sonorisation</i>	Forfait	55,71 €
Caution pour sonorisation		350,00 €
<p>Au vu de l'état des lieux, il sera facturé le temps passé par le personnel communal pour la remise en état de la salle.</p>		
<i>Heures de ménage</i>	l'heure	25,00 €
<p>Une remise sera accordée, non cumulable, ainsi qu'il suit :</p> <p>- 20% pour les habitants de VIMOUTIERS, Associations locales et personnel territorial de la ville.</p>		
Les activités proposées doivent être à but non lucratif.		